

Pour citer cet article :

Cappeau (P.) & Lahousse (K.), 2015, « Le sujet postposé », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>
DOI: <https://nakala.fr/10.34847/nkl.086al2pj>

1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE

1.1. Définition et délimitation.

Le sujet postposé fait partie des thèmes abondamment commentés dans le domaine français parce qu'il touche à la question de l'ordre des mots et à une fonction – le sujet – qui joue un rôle important et singulier (cf. la question des langues pro-drop en grammaire générative). Cette question est sensible pour la langue française depuis plusieurs siècles notamment à cause de la relation avec le latin (cf. les débats du 18^{ème}). Une deuxième raison qui explique la popularité de ce thème est le fait que l'*inversion du sujet* (autre terme qu'on utilise parfois pour désigner l'ordre verbe-sujet), qui est assez contrainte en français, distingue le français d'autres langues romanes, comme l'espagnol et l'italien, où la postposition du sujet est beaucoup plus 'libre'.

La difficulté pour discuter de ce problème tient à trois faits : (i) le sujet postposé peut se réaliser dans diverses catégories qui définissent des types différents : un groupe nominal (on parle alors d'*inversion nominale*), certains types de pronom clitique (*inversion pronominale*) ou une association d'un groupe nominal et d'un pronom postverbal (*inversion complexe*), (ii) le sujet postposé peut apparaître – avec des degrés d'acceptabilité et/ou fréquences différents – dans une grande variété de contextes, et (iii) la distribution semble dépendre du registre particulier :

(i) Type de sujet postposé : il existe des différences de comportement du sujet selon la catégorie dans laquelle il est réalisé : sujet nominal postposé (la construction est appelée *inversion nominale* (1)), sujet clitique postposé (*inversion pronominale* (2)) ou combinaison d'un sujet nominal préverbal et d'un clitique postverbal (*inversion complexe* (3)).

- (1) Alors arriva un homme.
- (2) Quand arrivent-ils ?
- (3) Quand les enfants sont-ils arrivés ?

Mais, lorsque l'on regarde de plus près, certaines formes peuvent avoir un comportement encore plus spécifique. Ainsi, dans les faits, le sujet *je* n'a pas la même liberté de

placement que le sujet *il* (il n'est qu'à comparer *quand le démonté-je* et *quand le démonte-t-il* qui, s'ils sont tous deux grammaticalement acceptables, ne présentent pas les mêmes facilités d'emploi)¹. On peut aussi signaler que le pronom *tous* semble peu envisageable après le verbe : comparer « *oh non* », *dirent tous* et *tous dirent* : « *oh non* »². En ce sens, il serait plus juste de parler des différents cas de sujets postposés, plutôt que du sujet postposé au singulier qui peut laisser croire, à tort, à un phénomène assez global ou général.

(ii) Types de contexte d'apparition : la description des contextes syntaxiques dans lesquels le sujet postposé peut ou ne peut pas apparaître dépend du type de sujet postposé (p.ex. le sujet nominal postposé apparaît dans les subordinées (4) et derrière les compléments spatio-temporels antéposés (5), en contraste avec le sujet clitique inversé), mais il s'avère aussi que l'acceptabilité dépend du type de contexte syntaxique. Ainsi, l'inversion du sujet nominal semble moins contrainte dans les relatives (6) et les subordinées temporelles (7) que dans les subordinées comparatives (8) et les causales (9).

- (4) a. enfin c'est ce que disait ma mère d'ailleurs très précisément (CRFP³)
b. * enfin c'est ce que disait-elle d'ailleurs très précisément
- (5) a. toutes les années se déroule euh ce concours (CRFP)
b. * toutes les années se déroule-t-il
- (6) les grandes caves où se trouvaient d'immenses cuves (CRFP)
- (7) Tout le monde est soulagé, heureux quand reviennent des otages et quand s'agrandit l'espérance du retour de ceux qui sont encore détenus. (Le Canard Enchaîné. 2/12/87)
- (8) Leurs figures, aussi flétries que l'étaient leurs habits râpés, aussi plissées que leurs pantalons, semblaient usées, racornies, et grimaçaient. (Balzac)
- (9) ? Il s'inquiétait parce qu'avait refusé le concierge

(iii) Registre. Les descriptions se sont longtemps fondées sur des données littéraires pour lesquelles le caractère stylistique joue un rôle important. A titre d'exemples de déformation suscitées par ce type de données, on peut signaler la description des verbes utilisés dans les incises (Tesnière (1959) signalait que les journalistes avaient considérablement étoffé la liste longtemps réduite à quelques verbes tels que *dire*) et le nombre de commentaires qu'a suscité l'inversion dans laquelle le verbe est précédé d'un

¹ Le comportement particulier du sujet *je* est discuté dans Damourette & Pichon (1911-1939). L'argument cacophonique qu'ils signalent est contesté par de Cornulier (1973) qui toutefois admet le caractère « très littérairement marqué » de ce pronom sujet quand il est placé après le verbe.

² On trouverait bien « *oh non dirent-ils tous* », mais dans ce cas *tous* est plutôt un quantifieur flottant. Sur cet emploi de *tous*, voir Lahousse (2011 : 181-182).

³ Les exemples sourcés CRFP sont extraits du *Corpus de Référence du Français Parlé*.

complément circonstanciel qui, en dehors des écrits littéraires et journalistiques, est peu observée. En outre, l'opposition entre langue écrite (littéraire) et langue parlée est très importante. A l'oral, comme on le verra par la suite, on rencontre des sujets postposés mais dans des contextes assez précis et peu nombreux [cf. partie 4.2].

1.2. Approches privilégiées.

Depuis le 18ème siècle, l'intérêt pour cette question dans le domaine français est globalement plutôt régulier, en ce sens que de nombreux travaux ont porté sur cette question [cf. la partie 2 pour des indications bibliographiques].

- Les ouvrages sur l'histoire de la langue française – domaine qui connaît un regain d'activité depuis les années 2000 – consacrent souvent quelques pages voire un chapitre à cette question. A titre d'illustration on peut signaler les pages 66 à 70 de la synthèse que propose Marchello-Nizia (2003). Auparavant, Haase (1975) dans sa syntaxe du XVIIe siècle réservait son dernier chapitre à des observations sur l'ordre des mots.

- Dans les 7 premières décennies du vingtième siècle, deux approches sont favorisées: (i) l'objectif des approches stylistiques, comme celles d'Ullmann (1952) et de Clifford (1973), est de déterminer les effets de l'inversion et sa valeur expressive dans l'œuvre d'un auteur ou dans une série de textes publiés à une même période; (ii) les premières descriptions « globales » du sujet postposé en français, qui intègrent la syntaxe et la sémantique, ainsi que des indications contextuelles, sont fournies par Blinkenberg (1928) et Le Bidois (1952).

- Les travaux dans le cadre génératif (à l'instar de Kayne et Pollock 1978, Kayne 1973 et plus récemment Kayne et Pollock 2001) ont relancé le débat autour de l'ordre des mots et notamment de la place du sujet en français, surtout dans des contextes *qu-* (interrogatives et relatives) et les complétives au subjonctif (Kampers-Manhe 1998/1999) ; l'inversion dans ces contextes est appelée *l'inversion stylistique* en grammaire générative.

- Les travaux de Korzen (1985, 1990, 1996) mettent l'accent sur la fonction syntactico-sémantique de l'élément qui précède (souvent) l'ordre des mots verbe-sujet, et Marandin (2003b, 2011) met l'accent sur le statut sémantique et discursif du groupe verbal.

- Depuis les années 90 environ, de plus en plus d'analyses ont vu le jour qui mettent l'accent sur la structure de l'information et/ou l'interaction avec la syntaxe, dans un grand nombre de contextes d'apparition du sujet postposé nominal (Fuchs 1997, Kampers-Manhe *et al.* 2004, Lahousse 2006/2011).

1.3. Problèmes terminologiques.

Deux points peuvent être discutés :

- Le choix d'un terme nominal (comme *inversion* ou *postposition du sujet*) en concurrence avec un adjectif ou participe (tel sujet *inversé* ou *postposé*). Le premier choix transporte en français une idée de processus qui peut parasiter la description en laissant

entendre qu'il y aurait une transformation par rapport à un ordre de base (l'ordre SVO). En utilisant un adjectif ou participe, on atténue plus ou moins cette valeur implicite.

- Parmi les termes utilisés, certains renvoient à une opération (*inversion*) plus fortement que d'autres qui signalent plutôt un emplacement (*postposé*). Dans cette deuxième orientation on peut alors trouver aussi *postverbal* qui là encore signale un emplacement et ne suppose pas un changement ou un mouvement par rapport à une position de départ qui servirait de base de calcul.

On peut observer une évolution chronologique dans la terminologie adoptée. Le concept de « transformation » a certainement modifié la perception des termes *inversé* ou *inversion* (qui étaient les plus employés jusque-là). Depuis la fin des années 70, une plus grande variété terminologique semble recherchée selon les choix implicites sous-jacents. Mais comme souvent en linguistique, si les critiques sont argumentées et peuvent paraître convaincantes, l'usage est difficile à terrasser et c'est pourquoi tous les termes indiqués se retrouvent dans les descriptions sans que pour autant les valeurs signalées soient nécessairement ou pleinement associées aux termes retenus.

1.4. Problèmes de découpage et d'inventaire.

1.4.1. L'une des questions que soulève l'analyse du sujet postverbal en français concerne le statut de certaines séquences qui précèdent le verbe. On peut renvoyer aux travaux de Skårup (1975) sur la place du sujet en Ancien Français qui avait montré l'importance de la zone préverbale (qui contient des éléments syntaxiquement dépendants du verbe). Ainsi, en Ancien Français la place du sujet (avant ou après le verbe) permet de préciser quelle zone occupe la séquence qui précède le verbe. Par exemple le groupe *la vostre gent* remplit la zone préverbale en (10) et est extraposé (soit non rattaché syntaxiquement au verbe) en (11). Cette analyse repose sur la position qu'occupe le sujet clitique *il* dans ces deux exemples :

- (10) La vostre gent ne puet il point amer (cité par Skarup 1975)
- (11) La vostre gent il ne puet point amer (cité par Skarup 1975)

En français moderne, la question du rôle syntaxique des constituants qui précèdent le verbe peut être posée. Ainsi, à la suite de Korzen (1983) il convient de distinguer entre :

- a) les formes qui se rattachent aux compléments de cause (*pourquoi, parce que, à cause de...*) et ne s'accompagnent pas d'un sujet postposé nominal (12)
- b) celles qui se rattachent aux éléments de manière (*comment, ainsi...*) (13) et qui permettent la réalisation d'un sujet postverbal nominal :

- (12) a. *Pourquoi partira votre frère ? (Korzen, 1983 : 64)
- b. *A cause de cet incident partira votre frère. (id.)

- (13) a. Comment finit cette histoire ? (Korzen, 1983 : 63)
- b. Ainsi s'explique la confusion des discussions [...] (id.)

1.4.2. L'opposition entre sujet nominal et sujet clitique est déterminante lorsque l'on veut décrire les réalisations du sujet après le verbe. Dans de nombreux contextes, la substitution entre ces deux catégories semble s'effectuer sans difficulté quand le sujet précède le verbe (14). Toutefois, Creissels (1995) montre que cette équivalence est illusoire (par exemple, l'insertion d'un adverbe entre le sujet et le verbe produit des résultats différents : Pierre aussi viendra vs *il aussi viendra). D'où la présentation modifiée qu'il suggère (15). La possibilité de remplacement est généralement perdue lorsque le sujet est placé à droite du verbe. Pour l'instant on se contentera de citer l'exemple de l'interrogation (16) et on reviendra sur ce point ultérieurement :

- (14) a. Son fils a trouvé du travail.
b. Il a trouvé du travail.
- (15) a. Michel Ø viendra
b. lui Ø viendra
c. Ø il viendra (ex. empruntés à Creissels : 1995)
- (16) a. A-t-il réussi?
b. * A ton frère réussi?
b'. *A réussi ton frère?

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES IMPORTANTES.

On peut distinguer les analyses « globales », qui essaient d'intégrer la (quasi-) totalité des contextes d'apparition du sujet postposé (ou un grand nombre de contextes), des analyses plus « détaillées », qui se concentrent sur l'apparition du sujet postposé dans un contexte spécifique ou un ensemble limité de contextes :

Analyses « globales »:

Ces études qui traitent du sujet postposé dans sa globalité accordent souvent une place privilégiée au sujet nominal.

- Blinkenberg (1928) et Le Bidois (1952), qui intègre et étend les idées de Blinkenberg : premières descriptions globales du sujet inversé, dans tous les contextes d'apparition, surtout des exemples littéraires, incorporant les notions de « sujet/prédictat psychologique », qui font déjà penser à la structure d'information. (Pour un résumé détaillé de Blinkenberg (1928) et de Le Bidois (1952), voir entre autres Clifford (1973 : 4-13), Jonare (1976 : 3-12), Wall (1980 : 7-10), Lahousse (2011)).
- Les analyses générativistes se concentrent surtout sur les propriétés syntaxiques, mais incorporent ici et là des facteurs sémantiques et des notions relevant de la structure de l'information, voir, sur le sujet clitique postposé (Kayne 1972, Rizzi & Roberts 1989, Sportiche 1995), et sur le sujet nominal postposé (approches « transformationnelles » : Kayne 1972, Kayne & Pollock 1978, 2001 ; approches « syntagmatiques » : Marandin (2001) et Bonami, Godard et Marandin (1999)).

- Korzen (1983/1985/1990/1996) se base sur de Cornulier (1974), et explique la distribution du sujet nominal postposé par la valence sémantique du verbe et l'interaction entre l'élément antéposé et le verbe.
- Bailard (1981) fournit une analyse de l'inversion du sujet nominal dans un grand nombre de contextes, sur la base de concepts qui font penser à la structure de l'information.
- Cappeau (1992) développe, à partir d'exemples oraux et écrits, un classement en 4 types des sujets postposés. Une synthèse est disponible dans Cappeau (1999). Cette analyse a donné lieu à une étude portant uniquement sur les corpus oraux en 2007.
- Lahousse (2011) propose une analyse 'globale' de l'inversion nominale dans la plupart des contextes d'apparition, qui intègre la syntaxe, la sémantique et la structure de l'information.

Analyses plus « détaillées »

- Les contributions dans le recueil édité par Fuchs (1997) fournissent des analyses détaillées du sujet nominal et clitique postposé dans une grande série de contextes.
- L'inversion dans les subordonnées : Wall (1980), Lahousse (2003a/2006a/2010),
- Jonare (1976) : l'inversion dans les principales non-interrogatives
- Dans la phrase relative : Nordahl (1973)

Autres lectures pertinentes:

- Approches générativistes : Valois & Dupuis (1992), Déprez (1988), Verheugd (1982), De Wind (1995), Friedemann (1997), Legendre (2001), Koopman & Sportiche (1991), Hulk & Pollock (2001), Friedemann (1997), Lahousse (2003a/2003b/2005/2006b)
- Structure de l'information dans l'inversion : Kampers-Manhe et al (2004), Drijkoningen & Kampers-Manhe (2008)
- Roussarie & Desmets (2000) : sur l'inversion dans les phrases en *comme*
- L'inversion en français en comparaison avec l'italien et l'espagnol : Lahousse & Lamiroy (2012)
- Sur l'inversion locative : Marandin (1997), Cornish (2001), Gournay (2005/2006a/2006b/2007), Fuchs & Fournier (2003), Tasmowsky et Willems (1987), Lahousse (2003b/2008), Berthonneau (1987),
- Alternance entre le sujet nominal postposé et le sujet clitique postposé dans les phrases introduites par *ainsi*: Lahousse (2014)

Autres lectures : Kerleroux & Marandin (2001), Hobaek-Haff (2000), Willems (1989)

3. ANALYSES DESCRIPTIVES

3.1. Descriptions syntaxiques

3.1.1. Du point de vue distributionnel, il est possible d'établir une correspondance entre d'une part la possibilité de réaliser un sujet postposé clitique ou lexical et des types de phrases. Le tableau ci-après fournit les possibilités que l'on peut envisager concernant la réalisation du sujet postverbal. Trois grands cas sont en fait envisageables :

Sujet lexical	+	+	-
Sujet clitique	+	-	+
Exemples	(17)	(18)	(19)

+ indique que le sujet postposé est possible, - indique qu'il est impossible.

Voici des exemples de chaque situation :

- (17) a. Comment se sont-ils passés ?
b. Comment se sont passés tes examens ?
- (18) a. Etait-il prévenu de ta visite ?
b. * Etait Pierre prévenu de ta visite ?
- (19) a. Dans deux jours se déroule le concours.
b. * Dans deux jours se déroule-t-il.⁴

Il n'y a que deux types de contextes où les trois types d'inversion peuvent apparaître en même temps (souvent avec une interprétation différente) : les interrogatives directes partielles (sauf celles en *pourquoi*, où l'inversion nominale n'est pas possible) (20), et dans les phrases introduites par les adverbes *ainsi*⁵ et *aussi* (21) :

- (20) Quand est arrivé Pierre ? Quand est-il arrivé ? Quand Pierre est-il arrivé ?
(21) Ainsi est parti Pierre. Ainsi est-il parti. Ainsi Pierre est-il parti.

⁴ On trouve des exemples avec inversion de clitique dans ce même contexte. Ceux-ci (i) et (ii) suscitent néanmoins des réserves sur leur caractère naturel et montrent que la question reste - peut-être - à creuser.

(i) Et lentement, très lentement, les deux époux avaient compris, puis s'étaient avoué, que le bequ bourgeon prometteur de leur amour s'était étioilé, et *seulement après de longues années furent-ils capables* de délimiter les frontières là où ils avaient imaginé l'union, et devenir des alliés. [H.-G. Wells, trad. Davray]

(ii) S'ensuivent quelques souvenirs habituels de ses voyages et plus précisément de l'Australie dans laquelle, assure Alain, voici pas longtemps encore, on mangeait des côtelettes assaisonnées de cobfiture. *De là bifurque-t-il* vers d'autres préparations carnées, *généralise-t-il* à la viande de consommation, puis à la personnalité controversée du boucher local. [Échenoz, *Les grandes blondes*, 57]

⁵ Cette double possibilité tient peut-être au fait qu'il existe deux statuts de *ainsi* : l'un adverbe de manière de prédicat (entraînant l'inversion nominale), et l'autre adverbe périphérique de phrase (entraînant l'inversion de clitique).

Cette approche strictement distributionnelle n'est pas toujours pleinement exploitée et est souvent complétée par d'autres analyses. On la trouve dans Cappeau (1992 et 1999) et elle est signalée dans l'introduction de Fuchs (1997) mais n'est pas réellement développée dans le corps du volume.

3.1.2. On peut penser que c'est la difficulté à mettre en correspondance les propriétés strictement distributionnelles du sujet et les caractéristiques des énoncés qui les contiennent qui est responsable du manque d'intérêt pour cette présentation. En effet, les interrogatives se trouvent dans (17) et dans (18) mais si l'on fait aussi intervenir les subordonnées interrogatives indirectes, la distribution présentée en (17) ne peut plus être maintenue (22) :

- (22) a. *Je me demande comment se sont-ils passés ?⁶
b. Je me demande comment se sont passés tes examens ?

D'autre part, les structures d'incise (23) seraient d'après cette distribution semblables aux énoncés interrogatifs déjà signalés en (17), puisque le sujet clitique et le sujet lexical seraient admis :

- (23) a. Non, lui a-t-il répondu
b. Non, lui a répondu Pierre

3.2. *Analyses discursives*

La plupart des analyses du sujet postposé nominal intègrent des notions discursives qui relèvent de la structure de l'information (voir section 5 pour des références). L'idée générale est que le sujet nominal postposé est le focus (= le rhème) et qu'il est tout ou partie du commentaire de la phrase. Lahousse (2011) ajoute que le sujet nominal postposé peut aussi faire partie de l'arrière-fond de la phrase, et que la fonction de l'inversion nominale est d'indiquer que le sujet nominal postposé n'est pas le topique de la phrase. Elle identifie les facteurs qui favorisent, dans les énoncés assertifs, la position postverbale du sujet comme « (i) la présence d'un topique scénique, (ii) la présence d'un focus restrictif en position initiale de la phrase, (iii) l'interprétation du sujet postverbal comme un focus restrictif exhaustif, et (iv) un facteur favorisant l'interprétation non topicale du sujet » (Lahousse, 2011 : 263). Marandin (2003) rejette toutefois l'influence de la structure de l'information en faveur d'une « solidarité informationnelle » entre le verbe et le sujet postposé.

3.3. *Études diachroniques et contrastives*

3.3.1. Le travail de Skårup (1975) sur la place du sujet en Ancien Français est à signaler par le profond changement qu'il a opéré dans l'analyse du contexte qui permettait de calculer la place du sujet. En développant les notions de zones (préverbale, verbale et

⁶ On rencontre à l'oral et à l'écrit (p. ex. dans les copies d'étudiants) des exemples tels que (22a). Il existe un décalage sensible entre la norme et l'usage.

postverbale) il a permis de regrouper des éléments, de mettre de l'ordre dans les inventaires constitués avant lui.

Pour la période suivante (XVe et XVIe siècles), on dispose de l'ouvrage de Prévost (2001) entièrement consacré à la postposition du sujet. La thèse de Bakker (1997) offre une analyse diachronique générativiste du sujet postposé.

Marchello-Nizia (1995) donne un survol de l'évolution de l'ordre des mots en français.

3.3.2. L'inversion en français a été comparée avec l'inversion dans les autres langues romanes par Hulk et Pollock (2001), Lahousse et Lamiroy (2012). L'inversion locative en français a été comparée avec l'inversion locative en anglais par Gournay (2005) et avec l'inversion locative en anglais et en italien par Cornish (2001). Belletti (2004) compare l'inversion nominale en italien avec l'inversion en français.

4. LES DONNÉES

4.1. Variations

La différence entre langue orale et langue écrite est assez sensible en ce qui concerne la réalisation du sujet. Mais la différence de registres est aussi un paramètre qui influe fortement. Ainsi, Blanche-Benveniste (1994) a notamment observé que dans l'oral de conversation, le nombre de sujets lexicaux (qui précèdent le verbe) peut être très faible voire inexistant.

4.2. Données statistiques.

En ce qui concerne l'oral, un relevé exhaustif des sujets postposés dans CRFP (Corpus de Référence du Français Parlé⁷) a permis de recenser 291 exemples de sujets postverbaux et de préciser certains points (Cappeau 2007) :

- Les sujets clitiques ne représentent que 20 % environ des cas de sujets postposés rencontrés, ce qui est surprenant vu le nombre élevé de sujets clitiques préverbaux. La plupart d'entre eux semblent des formes bloquées, des formules figées (*ne serait-ce* ou *toujours est-il* notamment). Peu de locuteurs les utilisent et il s'agit parfois de formules répétées à plusieurs reprises (comme *comprenez-vous* durant un entretien explicatif). Les trois pronoms les plus utilisés sont *ce*, *il* (impersonnel) et *vous*. On peut ici parler d'archaïsme ou de syntaxe figée pour caractériser ce premier groupe.
- Les sujets lexicaux sont mieux répartis dans les données utilisées. Environ 75 % des attestations se rencontrent dans des propositions subordonnées, et plus précisément les relatives en *que*. Ces résultats confirment les observations de Nordhal (1973). Ils confirment aussi l'hypothèse de Lahousse (2011). On peut aussi préciser la description en

⁷ Corpus d'environ 440'000 mots répartis en 3 situations de parole : parole privée, publique et professionnelle. Ce corpus a été présenté dans *Recherches sur le Français Parlé* 18 (2004).

remarquant que la séquence « *ce que + dire* » se rencontre plutôt dans la langue formelle (24) :

(24) ce que m'en ont dit les Français qui étaient là-bas (CRFP)

Les constructions clivées s'accompagnent aussi de sujets lexicaux postverbaux (25) :

(25) c'est là qu'est toute la difficulté (CRFP)

Viennent ensuite (par ordre d'importance quantitative) les constructions avec *comme* et le verbe *dire* (26) :

(26) voilà comme disait madame elle avait raison (CRFP)

En ce qui concerne les tournures interrogatives, on trouve de façon plus importante des tournures en *quel* (27) mais cela peut être dû au fait que le corpus est constitué, pour l'essentiel, d'interviews :

(27) quelles sont vos les les les branches qui vous qui vous intéressent le plus (CRFP)

- Les exemples avec un verbe en tête (non précédé d'un complément) sont extrêmement peu fréquents, ce qui contraste avec l'abondante littérature linguistique à laquelle leur étude a donné lieu.

- De même les exemples d'incise (avec un verbe de parole ou un verbe apparenté) sont très rares et semi-figés.

(28) il y a eu semble-t-il plusieurs constructions (CRFP)

En ce qui concerne l'écrit, des données de corpus se trouvent surtout dans Le Bidois (1952) (français littéraire) Fournier (1997) (français littéraire + journalistique), Lahousse (2011) (français littéraire + journalistique).

4.3. Collocations lexicales ?

Même si l'on ne peut pas placer ces informations sous la rubrique « collocations », il est certain que certains verbes se rencontrent avec une fréquence assez forte dans les exemples – tant dans les données de corpus que dans les analyses. Il faut alors tenir compte du type d'inversion pour dégager des régularités dont on ne fournit ici qu'une brève indication. Ainsi, des verbes tels que *arriver*, *entrer*, *sortir*, *passer* (que Lahousse (2011) a repris dans son titre) se retrouvent régulièrement avec l'inversion nominale (29). Les verbes pronominaux sont assez nombreux dans l'inversion dite absolue (sans complément initial). Et bien évidemment le verbe *dire* est fréquent dans l'incise.

(29) a. à l'automne 87 sortira son nouvel album (*France Inter*. 14/1/87. 21h 30)
b. et tout à coup passe à travers cette chanson l'idée que tout ça pourrait se détruire (*TF1*. 31/3/88. débat)

- (30) a. S'enclenche alors la spirale de l'exclusion, le docteur n'a plus que ses yeux pour pleurer derrière ses lunettes d'or. (*Le Monde*. 6/11/87. p. 24)
 b. et se télescopent au cours de leur entretien le personnage quotidien et le personnage héros du film (*France Inter*. 21/6/87. discussion. 18h 30)
- (31) a. Je ne compte pas, lui dis-je, combien de fois par jour je regarde ma montre. (*Le Point*. 22/04/91. p. 50)
 b. eh ben je vous attendais me me dit le président je j'attendais votre réaction (CRFP)

4.4. Évaluation des données utilisées dans la littérature.

Comme on l'a déjà indiqué précédemment, la plupart des exemples utilisés proviennent de textes littéraires ce qui a eu une forte incidence sur les descriptions proposées : les structures comme les inversions absolues (avec verbe en tête) ou les structures avec complément temporel initial ont certainement été privilégiées. Le caractère assez figé de certains exemples a, en revanche, été moins souligné.

5. ANNEXES

Ouvrages cités

Bakker, Cécile de. 1997. *Germanic and Romance Inversion in French. A diachronic study* (HIL Dissertations). The Hague : Holland Academic Graphics.

Belletti, A., 2004. « Aspects of the low IP area ». In L. Rizzi, ed. *The structure of CP and IP. The Cartography of Syntactic Structures*, Volume 2. New York: Oxford University Press, 16-51.

Berthonneau, Anne-Marie. 1987. « La thématisation et les compléments antéposés ». *Travaux de Linguistique* 14/15 : 63-82.

Blanche-Benveniste, Claire. 1994. "Quelques caractéristiques grammaticales des sujets employés dans le français parlé des conversations". In Y. Marina (éd.). *Subjecthood and Subjectivity. The Status of the subject in linguistic theory*. Paris / Londres. Ophrys. 77-108.

Blinkenberg, Andreas. 1929. *L'ordre des mots en français moderne*. Copenhague. Munksgaard.

Cappeau, Paul. 1992. *Le sujet postposé en français contemporain. Étude syntaxique*. Thèse NR. Université de Provence.

Cappeau, Paul. 1999. « Le sujet postposé en français : description en quatre types ». In P. Cotte (éd.). *Sens et structure*. Lille. Editions Pygmalion. 105-126.

Cappeau, Paul. 2007. *De la constitution à l'exploitation des données – Réflexions et illustrations*. HDR. Université Paris X-Nanterre.

- Clifford, Paula M. 1973. *Inversion of the subject in French narrative prose from 1500 to the present day*. Oxford. Blackwell.
- Cornish, Francis. 2001. «L'inversion locative en français, italien et anglais : propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives ». *Les cahiers de grammaire* 26: 101-123.
- Cornulier, Benoît de. 1973. *Considérations illustrées de quelques arbres et enrichies de plus de mille exemples sur les incises en français contemporain*. Thèse de troisième cycle. Université de Provence.
- Creissels, Denis. 1995. *Éléments de syntaxe générale*. Paris. PUF.
- Damourette Jacques et Pichon Edouard. 1911-1927. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris. d'Artrey.
- De Wind, Maarten. 1995. *Inversion in French*. Groningen. Groningen Dissertation in Linguistics.
- Deprez, Viviane. 1988. « Stylistic inversion and verb movement ». Dans *Proceedings of the Fifth Eastern States Conference on Linguistics*. Columbus : Ohio State University. 71-82.
- Fournier, Nathalie. 1997. « La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial ». Dans Fuchs, C. (dir.). *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot. 97-132.
- Friedemann, Marc-Ariel. 1997. *Sujets syntaxiques, positions, inversion et pro*. Berlin. Peter Lang.
- Fuchs, Catherine (éd.). 1997. *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve. Duculot.
- Fuchs, Catherine et Fournier, Nathalie. 2003. «Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet nominal». *Travaux de Linguistique* 47 : 79-110.
- Gournay, Lucie. 2005a. « L'inversion locative en français et en anglais ». Dans Pauchard, J. & Canon-Roger, F. (sous la dir. de). *Actes des journées scientifiques en linguistique 2002-2003 (CIRLLEP 22)*. Reims. Presses Universitaires de Reims. 217-240.
- Gournay, Lucie. 2005b. «Quand l'agencement est la trace d'une prédication "objectivée" ». Dans *Analele Universitatii din Craiova, Annales de l'Université de Craiova, Série Langues et littératures romanes*, numéro spécial, an IX. Craiova : editura universitaria. 65-74.
- Gournay, Lucie. 2006a. « Qu'est-ce qui distingue l'inversion absolue de l'inversion locative en français? ». Dans Muller, C. & Gerdes, K. (dir). *Ordre des mots dans la phrase française, positions et topologie (Lingvisticae Investigationes numéro spécial)*. 91-102.
- Gournay, Lucie. 2006b. « La Détermination du prédicat dans l'inversion locative ». Dans Delmas, Cl. (dir). *Complétude, Cognition, Construction linguistique*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. 147-163.

- Gournay, Lucie. 2007. « Verbal constraints in Locative Inversion ». Dans Copy, Chr. & Gournay, L. (dir). *Cahier de Recherche de Grammaire Anglaise, Points de vue sur l'inversion*. Paris : Ophrys. 57-68.
- Haase, A. 1975. *Syntaxe française du XVIIe siècle*. Paris. Delagrave.
- Hobaek Haff, Marianne. 2000. «Regard sur l'inversion du sujet en français moderne ». *Revue Romane*. 35 : 21-32.
- Hulk, Aafke, Pollock, Jean-Yves (eds.). 2001. *Subject inversion in Romance and the theory of Universal Grammar*. Oxford : University Press.
- Jonare, Brigitta. 1976. *L'inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain*. Stockholm. Almqvist och Wiksell.
- Kampers-Manhe, Brigitte . 1998. « Je veux que parte Paul : a neglected construction ». Dans Schegler, A., Tranel, B. & Uribe-Extebarria, M. (eds.). *Romance linguistics : theoretical perspectives*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins. 129-141.
- Kampers-Manhe, Brigitte . 1999. «Subjonctif et inversion du sujet». Dans Sauzet, P. (sous la dir. de.) *Langues et grammaire III : Syntaxe. Communications présentées au Colloque Langues et Grammaire III*. Paris : Département SDL. 79- 92.
- Kampers-Manhe, Brigitte, Marandin, Jean-Marie, Drijkoningen, Frank, Doetjes, Jenny et Hulk, Aafke. 2004. « Subject NP inversion ». Dans Corblin, F. & de Swart, H. (eds.). *Handbook of French Semantics*. Stanford : CSLI. 553-579.
- Kayne, R.S.1973. "L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives". *Le Français Moderne*. XLI-1: 10-42 et XLI-2: 131-150.
- Kayne, Richard et Pollock, Jean-Yves. 1978. « Stylistic inversion, successive cyclicity, and move NP in French », *Linguistic Inquiry*. 9 : 595-621.
- Kayne, Richard et Pollock, Jean-Yves. 2001. « New thoughts on stylistic inversion ». Dans Hulk, A. & Pollock, J.-Y. (eds.). *Subject inversion in Romance and the theory of Universal Grammar*. Oxford. University Press. 107-161.
- Kerleroux, Françoise et Marandin, Jean-Marie. 2001. « L'ordre des mots ». Dans Marandin, J.-M. (dir). *Cahier Jean-Claude Milner*. Lagrasse : Verdier. 277-302.
- Koopman, Hilda, Sportiche, Dominique. 1991. « The position of subjects ». *Lingua*. 85-1 : 211-258.
- Korzen, Hanne. 1983. « Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français ». *Revue Romane*. Numéro spécial 24 : 50-85
- Korzen, Hanne. 1985. *Pourquoi et l'inversion finale en français*. *Revue Romane*. Numéro supplémentaire 30. Copenhague. Munksgaard.
- Korzen, Hanne. 1990. « Pourquoi pourquoi est-il différent ? L'adverbial de cause et la classification des adverbiaux en général ». *Langue française*. 88 : 60-79.
- Korzen, Hanne. 1996. « L'unité prédicative et la place du sujet dans les constructions inversées ». *Langue française* 111 : 59-82.

- Lahousse, Karen. 2006. « NP subject inversion in French : two types, two configurations ». *Lingua* 116-4 : 424-461.
- Lahousse, Karen. 2006b. « L’assertion et l’inversion du sujet nominal dans les subordonnées adverbiales », *Linguisticae Investigationes* 29-1 : 113-124.
- Lahousse, Karen. 2010. « Information Structure and Epistemic Modality in Adverbial Clauses in French », *Studies in Language*.
- Lahousse, Karen. 2011. *Quand passent les cigognes. Le sujet nominal postverbal en français moderne*. Paris. PUV.
- Lahousse, K., Lamiroy, B. 2012. *Word Order in French, Spanish and Italian: a Grammaticalization Account*. *Folia Linguistica: Acta Societatis Linguisticae Europaeae*, 46 (2), 387-415.
- Le Bidois, Robert. 1952. *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine. (1900-1950)*. Paris. Ed. d'Artrey.
- Legendre, Géraldine. 2001. « Focalization in French stylistic inversion ». Dans D'Hulst, Y., Rooryck, J. & Schrotten, J. (eds). *Romance languages and linguistic theory*. 1999.
- Marandin, Jean-Marie. 1997. *Dans le titre se trouve le sujet. Ou : l'inversion locative en français*. Mémoire d'habilitation, Université de Paris VII.
- Marandin, Jean-Marie. 2003. “Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes” dans Godard, Danièle (éd.). *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris. Editions du CNRS.
- Marandin, Jean-Marie. 2011. « Subject Inversion in French. The Limits of Information Structure », *18th conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar (HPSG)*. <http://csli-publications.stanford.edu/HPSG/>
- Marchello-Nizia, Christiane. 1995. *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris. Armand Colin.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2003. “Le français dans l'histoire”. Dans Yaguello, Marina (Ed) *Le grand livre de la langue française*. Paris. Seuil. 11-90.
- Nordhal, Helge. 1973. « Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne ». *Le Français Moderne*. XLI-2 : 113-130.
- Prévost, Sophie. 2001. *La postposition du sujet en français aux XVe et XVIe siècles. Analyse sémantico-pragmatique*. Paris. CNRS Editions.
- Roussarie, Laurent, Desmets, Marianne. 2000. « Quotative reference in reportive comme clauses ». Dans Beyssade, C., Bonami, O., Cabredo Hofherr, P. & Corblin, F. (eds). *Empirical Issues in Formal Syntax and Semantics*. 4. Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne. 329-344.
- Skårup, Povl. 1975. *Les Premières zones de la proposition en Ancien Français. Essai de syntaxe de position*. Études Romanes de l'Université de Copenhague. *Revue Romane*. N° spécial 6.

- Tasmowski, Liliane et Willems, Dominique. 1987. « Les phrases à première position actancielle vide, Par la porte ouverte (il) entrain une odeur de nuit et de fleurs ». *Travaux de linguistique* 14/15 : 177-191.
- Tesnière, Lucien. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Pris. Klincksieck.
- Ullmann, Stephen. 1952. "Inversion as a stylistic device in the contemporary French novel". *Modern Language Review* 47 : 165-180.
- Valois, Daniel et Dupuis, Fernande. 1992. « On the status of (verbal) traces in French, the case of stylistic inversion ». Dans Hirschbuhler, P. & Koerner, K. (eds). *Romance languages and modern linguistics theory*. 91. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins. 325-338.
- Verheugd, Ellen. 1982. « Inversion stylistique ». *Recherches de linguistique française d'Utrecht*. 3-11.
- Wall, Kirstin. 1980. *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*. Stockholm. Almqvist och Wiksell International Stockholm.
- Willems, Dominique. 1989. «Généricité, spécificité et constructions verbales: les structures à sujet inversé ». *Équivalence* 17/18 : 175-181.